

PROCURATION

Le/la soussigné(e) :

Nom :

Numéro d'actionnaire :

Domicile :

Parc éolien :

Actionnaire de actions de catégorie B de la société coopérative Electrabel CoGreen sise Boulevard Simon Bolívar, 34 à 1000 Bruxelles, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires convoquée le vendredi 7 octobre 2022 à 10h00, déclare désigner comme son mandataire spécial

Nom :
actionnaire de la société coopérative Electrabel CoGreen

Numéro d'actionnaire :

Domicile :

Parc éolien :

pour représenter l'actionnaire susmentionné à cette Assemblée Générale Extraordinaire, participer aux délibérations, exprimer son vote, prendre toutes les mesures nécessaires et signer les documents, y compris le procès-verbal, dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

L'ordre du jour de l'Assemblée Général Extraordinaire a été arrêté comme suit :

1. Constatation de l'application du Code des sociétés et des associations et adaptation conséquente de la forme légale et du capital de la société.
2. Mise en conformité des statuts avec les dispositions du Code des sociétés et des associations, tels que ceux-ci sont modifiés dans le document en annexe.
3. Pouvoirs à conférer pour l'exécution des résolutions prises.

..... 2022

NB : Dater et faire précéder la signature de la mention « Bon pour Pouvoir » (sauf dans le cas d'une signature électronique).